

BTS ASSURANCE



EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de la Venise Verte
71 Rue Laurent Bonnevey, 79000 Niort
Tel. 05 49 32 48 00

LE MÉTIER

Le BTS Assurance forme des techniciens appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes. Il exerce son activité dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

Le technicien prospecte la clientèle, analyse ses besoins et lui propose des produits d'assurance ou d'assistance, voire des produits financiers.

COMPÉTENCES VISÉES

- Prospection clientèle
- Analyse des besoins
- Gestion des dossiers de sinistre

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agent général d'assurances
- Conseiller en assurances
- Courtier

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours de formation avec la possibilité de poursuivre par voie scolaire en cas de rupture de contrat.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro mention assurance, banque, finance : chargé de clientèle.
- Licence pro mention assurance, banque, finance : supports opérationnels.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION
2020/2021

Pas d'apprentis en 2020/2021

 **PLUS D'INFOS**
cfa-acad-poitiers.fr

